

Le Crest – La Croix Saint-Roch

Philippe Hénon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4645>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Philippe Hénon, « Le Crest – La Croix Saint-Roch », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4645>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Crest – La Croix Saint-Roch

Philippe Hénon

Identifiant de l'opération archéologique : 2005//256 et 2006/189

Date de l'opération : 2006 (MH)

- 1 Au cours de l'année 2004, le projet de construction d'un lotissement a entraîné l'instauration d'une campagne de sondages archéologiques, résultant d'une convention tripartite entre le service régional de l'archéologie d'Auvergne, la SARL Gesprom (aménageur) et l'INRAP. Les sondages réalisés sous la direction de Christine Mennessier-Jouannet ont permis la découverte d'un secteur « sensible », révélant quelques structures de combustion, alors datées, soit de la Préhistoire récente (5 000-2 000 avant J.-C.), soit de la protohistoire ancienne (1 900-1 400 avant J.-C.) (BSR 2004, p. 88-89). Le lotissement se situe sur le versant nord de la coulée basaltique du « plateau de la Serre », rattachée à une éruption ancienne de la chaîne des Puys et dont l'extrémité nord-est culmine à 635 m. Cette barre basaltique est aujourd'hui dégagée par l'érosion fluviale de deux ruisseaux affluents de l'Allier : la Veyre qui coule au sud et l'Auzon au nord. Le pendage est marqué, puisque le lotissement va de l'altitude 570 m au nord à 540 m au sud de la parcelle à hauteur du « chemin de la Belette », soit un dénivelé de 20 %. La campagne de fouille préventive 2006 s'est donc déroulée du 21 août au 20 septembre et a concerné une superficie de 1 300 m². Deux phases de décapage à l'aide d'une pelle mécanique ont été nécessaires avant d'atteindre la couche recelant les vestiges archéologiques. Ces derniers s'échelonnent de la Préhistoire ancienne à la période médiévale-moderne.

1. La période Néolithique (5 500-2 000 avant J.-C. environ)

- 2 Elle est essentiellement représentée sur le site par des fragments de céramiques, dont plusieurs éléments typologique à décor de pastillages et de cordons, caractéristiques du Néolithique ancien (vers 5 400 avant J.-C.). La période du Néolithique moyen

(4 500-3 400 avant J.-C. environ) est également représentée par plusieurs éléments céramiques (languettes perforées ; plats à pain ; écuelles surbaissées, etc.), mais aussi par un aménagement en fosse-cuvette qui pourrait être interprété comme étant un radier.

- 3 D'autres structures, particulièrement intéressantes, ont été mises au jour : il s'agit d'une dizaine de fosses de forme circulaire, groupées en deux alignements parallèles d'orientation est-ouest. Dans le fond de chaque fosse est déposé un lit de branches carbonisées sur lequel sont disposées plusieurs centaines de blocs de basaltes. Deux datations radiométriques par ^{14}C (Archéolabs) sur charbons de bois donnent les résultats suivants :
 - 4 - Structure F33 - ETH 3 2742 - 5 670 \pm 50 BP - 4 670 - 4 362 cal BC (2 sigma) ;
 - 5 - Structure F34 - ETH 3 2743 - 5 775 \pm 55 BP - 4 772 - 4 464 cal BC (2 sigma).
- 6 Des groupements de structures à pierres chauffantes ont par ailleurs été observés sur le site des « Acilloux » à Cournon-d'Auvergne (fouilles de David Pelletier, BSR 2005, p. 93-95) en contexte plus récent (Néolithique moyen 2).
- 7 La découverte la plus remarquable est celle d'une fosse profonde, à l'origine, probablement un silo, qui a été ensuite réutilisée en dépotoir : le mobilier archéologique piégé dans le remplissage de la fosse était représenté par de nombreuses formes céramiques (jarres à cordons ; vases tulipiformes ; fusaïole, etc.), mais aussi par du matériel taillé en silex (pointe de flèche et fragment de lame de poignard, etc.). À noter, par ailleurs, la présence d'une gaine de hache façonnée dans un bois de cervidé. Cette fosse, d'après le mobilier qu'elle contenait, peut être datée du Néolithique final (vers 2 600-2 000 avant J.-C), période encore peu connue dans le Massif central et qui correspond aux prémices des premières métallurgies du cuivre en Europe. Une datation par ^{14}C (charbons de bois) a donné le résultat suivant :
 - 8 Structure F32 - ETH 3 2741 - 4 230 \pm 55 BP - 2 920 - 2 605 cal BC (2 sigma).

2. La période Protohistorique (1 600-800 avant J.-C. environ)

- 9 Aucun aménagement structuré n'a pu être mis en évidence sur le site. En revanche, de nombreux fragments de céramiques appartiennent à au moins trois phases distinctes de l'âge du Bronze :
 - 10 - des éléments appartenant à une phase Bronze ancien-Bronze moyen (1 800 - 1 600 avant J.-C. environ) ;
 - 11 - des éléments appartenant au Bronze final 1/2a (1 400 - 1 000 avant J.-C. environ) ;
 - 12 - enfin, des fragments se rattachant au Bronze final 3b (950 - 800 avant J.-C. environ).
- 13 *A priori* et dans l'attente des prochains résultats, le site de la « Croix-de-Saint-Roch » ne semble pas devoir s'apparenter à un habitat, mais plutôt à un secteur d'activité particulière. Cela n'exclut d'aucune manière l'existence d'un complexe d'habitat périphérique proche, qu'il reste à découvrir, si toutefois ce dernier a pu être conservé. La fouille du site de la « Croix-de-Saint-Roch » éclaire d'un regard nouveau l'histoire du peuplement de la commune du Crest et du « plateau de la Serre », soulignant une fois encore la richesse et les potentialités de son patrimoine archéologique.
- 14 Philippe Hénon

INDEX

Index géographique : Auvergne, Puy-de-Dôme (63), Crest

Index chronologique : âge du Bronze, Néolithique

Thèmes : basalte, céramique du bronze, céramique néolithique, charbon de bois, fosse, fosse-dépotoir, lame, poignard, pointe de flèche, radiocarbone, silex, silo, site de hauteur, vaisselle

operation Fouille avant travaux (MH)

AUTEURS

PHILIPPE HÉNON

INRAP